



Inscription Association Sportive

Collège Pierre Perret



Merci de vérifier que votre dossier est complet :

- Remplir la partie « autorisation parentale »,
- Faire remplir la partie « certificat médical » par son médecin suite à une visite médicale,
- Joindre la cotisation de 25 euros (inscription à l'UNSS et assurance comprises). Chèque à l'ordre de l'association sportive du collège Pierre Perret.
- 2 photos pour la licence pour les nouveaux licenciés, 1 pour les autres.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur, représentant légal (1)

joignable au(x) numéro(s) suivant(s) en cas d'urgence :

-autorise l'enfanten classe de..... à participer aux activités de l'Association Sportive du collège de Bernes-Bruyères et dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure pour l'année 2008 / 2009,

-autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale en cas de nécessité.

Fait à, le.....

Signature des parents :

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Rayer en cas de refus d'autorisation.

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je soussigné(e).....

Docteur en Médecine, installé à.....

certifie avoir examiné l'enfant.....né(e)le.....

et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique contre indiquant la pratique du sport en compétition, à l'exception de :

-
-
-

Fait à Le

Cachet et Signature du Médecin